

Baclofène : des effets secondaires très dangereux...

Pas dangereux pour les malades, mais dangereux pour ceux qui font de l'alcool-dépendance et du dogme de l'abstinence, leur fonds de commerce...

Un très bel exemple avec « Vie Libre » cette vieille institution qui depuis 1953 a repris la voie et la voix des AA de 1935 pour prôner l'abstinence comme seul salut possible dans la guérison de l'alcool-dépendance.

Aucune critique, ni aucun procès d'intention de ma part, l'abstinence à vie était effectivement la seule solution envisageable jusqu'en 2004.

Grâce à eux, des milliers de malades sont sortis de l'enfer de cette maladie.

Malheureusement, pour un coût important et de faibles résultats : 3 milliards d'euros par an, pour guérir 2 % des malades.

80 % refusent le traitement (abstinence à vie légitimement non envisageable) et 90 % d'échec sur les 20 % qui tentent. Résultat : 2 « guéris » sur 100 malades ! Et toujours 130 morts par jour !

En 2004, le Pr Olivier Ameisen, lui-même malade alcoolique et après avoir tout essayé, a testé sur lui et a permis de confirmer que, comme chez les rats rendus alcool-dépendants, le baclofène à hautes doses guérissait de cette maladie en permettant au malade de retrouver l'indifférence.

C'est à dire, comme les non-malades, le libre arbitre par rapport à l'alcool, c'est à dire encore, comme la moyenne nationale, la liberté d'en consommer occasionnellement/raisonnablement (75%) ou de ne pas en consommer (25%).

Après de longs combats, Olivier Ameisen au travers de ses publications médicales, de la publication de son livre « Le dernier verre » (Denoël 2008), des médecins courageux premiers prescripteurs dès 2009 ayant constaté l'efficacité de la molécule, de la presse éclairée et documentée (S&A, Paris Match, le Nouvel Obs, le Figaro...), des associations de malades guéris et convaincus... les autorités de santé (ANSM), par la décision de son directeur général, le Pr Maraninchi, ont enfin reconnu le baclofène comme médicament de traitement de l'alcool-dépendance. Une RTU (Recommandation Temporaire d'Utilisation) a été accordée le 14 mars 2014, pour 3 ans en attendant qu'une AMM (autorisation de mise sur le marché) valide définitivement ce médicament après la fin des essais cliniques en cours.

Malheureusement, cette autorisation, si elle fait de bonheur des médecins prescripteurs et des malades, ne fait pas le bonheur de certains...

Illusions et châteaux de cartes qui s'effondrent... perte d'une main mise, de privilèges et surtout de grosses subventions... perte aussi d'un dogme et de 79 années de croyance...

Je ne vais pas les plaindre... depuis 2004 ils savaient que l'Empire allait s'effondrer ... en faisant fi des 130 morts par jour, ils ont tout fait pour retarder l'annonce de cette découverte majeure et sa mise en œuvre à grande échelle...

Aujourd'hui, ultime sursaut pour ralentir la chute, ils osent encore publier ça :

<http://www.vielibre.org/joomla/>

C'est un « communiqué de presse » du 27 mars... mais jamais publié dans la presse... distribué sous le manteau aux alcooliques du réseau, et enfin, deux semaines plus tard, enfin publié sur leur site !

Je vous laisse le lire... c'est évident, de manière corporatiste, ces gens se défendent et se protègent... Ils n'en n'ont rien à faire du bien-être et de la guérison des malades... C'est l'hallali de l'abstinence à vie...

Je vous laisse lire... c'est terrible... au lieu de se réjouir de cette découverte qui va sauver, pas 100 % c'est sûr, mais déjà des milliers de malades d'une mort certaine, ils la dénigrent !

Monsieur Félix Le Moan, je pense que vous manquez de respect et d'empathie pour les 80 % de malades qui veulent guérir sans choisir nécessairement l'abstinence à vie.

Mais je suis respectueux à votre égard, vous-même avez été malade comme moi. Vous vivez l'abstinence depuis 30 ans, vous êtes plus à plaindre qu'à blâmer.

Yves BRASEY Vice-Président de l'association Baclofène www.baclofene.org et <http://www.baclofene.com> pour le forum d'entraide.

<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1188147-.html>